



Compte-rendu du Conseil d'Ecole

du 17 novembre 2015

Début de la séance à 15h00

Présents :

Direction : Monsieur Brun (Directeur des classes primaires et Président du Conseil d'Ecole),
Monsieur Meyer (Proviseur du LFVH), Madame Thirion (DSAF du LFVH)

Enseignants : Madame Oppenhäuser, Madame Leduc, Madame Lahaye, Madame Ristori, Madame Kauff,
Monsieur Charmillon, Monsieur Berjeau

Enseignants d'allemand : Madame Goulier, Madame Denuchèze

Parents d'élèves : Madame Jungblut, Madame Ménard, Madame Redenius, Madame Wagner, Monsieur
Noblet

Excusé : M. Bohy (IEN)

Préambule

Tour de table de présentation des personnes présentes.

Adoption à l'unanimité du compte rendu du dernier conseil d'école (juin 2015).

Le conseil d'école prépare le conseil d'établissement.

Effectifs : 552 élèves répartis de la façon suivante :

154 élèves en cycle 1, 146 élèves en cycle 2 et 252 élèves en cycle 3.

I - Projet d'école

Le directeur a décidé de prolonger les actions de l'ancien projet d'école pour deux raisons :

. le directeur est nouveau dans l'établissement n'a pas eu le temps évaluer les besoins, les points forts, les domaines à approfondir dans l'enseignement proposé à l'école primaire ;

. de nouveaux programmes sont attendus et entreront en vigueur la rentrée prochaine.

Il apparaît donc plus pertinent d'attendre l'année scolaire prochaine pour établir un nouveau projet d'école en s'appuyant sur les nouveaux programmes et une meilleure connaissance de l'école et de l'équipe pédagogique.

Rappel des axes du projet en cours:

- Approfondir la maîtrise de la langue française
- Développer l'enseignement scientifique

II - Projets en cours et à venir

Piscine

Les séances à la piscine n'ont débuté que le 3 novembre à cause de travaux.

Les séquences ont lieu toujours les mardis matin et les jeudis matin et concernent toutes les classes du CP au CM2, 5 séances par classes.

Des séances sont prévues au mois de juin pour les élèves de grande section.

Auteurs

Animations réalisées par l'auteur/illustrateur Francesco Pittau le jeudi 19 novembre pour les 3 classes de GS.

Animations prévues sur 2 jours en janvier par l'illustratrice Clotilde Perrin pour les CE2.

Venue prévue de l'auteur/illustrateur Edouard Manceau en mai pour les CE1.

Venue prévue de l'auteur Jean-Claude Mourlevat pour les CM (date à fixer).

Ces opérations sont coorganisées et cofinancées par le LFBVH, l'UPEA et parfois l'école européenne et/ou d'autres partenaires.

Opéra/Théâtre

Travaux réalisés sur les sens par deux classes de maternelle de Mesdames Oppenhäuser et Fischer et illustrés par 3 spectacles adaptés à l'opéra, financés par le LFBVH.

Divers

Expériences à la Kinderuniversität pour les CM1b

« La vie d'autrefois » au Hessenpark pour les CE1a et c.

Kinderakademie : Exposition Matisse à Fulda le 23 novembre pour les CE2b

Kinderakademie : Exposition Matisse à Fulda le 30 novembre pour les CM1d en récompense d'une victoire à un concours de dessin financé par le Ministère de la Culture allemand.

Permis Vélo pour les CM1 (à venir)

Permis internet pour les CM2 (à venir)

III - Classes vertes

- 3 jours, découverte de la nature à Hoherodskopf, Vogelsberg, CE1d (séjour réalisé en octobre 2015)
- Du 4 au 6 avril, Bacharach, CE1a et CM1a
- Du 4 au 8 avril, Breuberg, CM1b
- Du 9 au 13 mai, Gérardmer, CM2a et CM2c
- Du 30 mai au 3 juin, Weimar, CM1d
- Du 6 au 8 juin, Schotten-Hoherodskopf, CE1b et CE1c
- Du 6 au 10 juin, Vöhl-Harbshausen (Edersee), CM1c et CM2d

Tous ces séjours se font dans le cadre du projet d'école et sont financés par les familles mais ils feront l'objet d'une participation financière du FSE (20€).

Question : Comment faire pour pouvoir partir en début d'année comme la classe de CE1d cette année ?

Réponse : L'organisation est très compliquée, hormis pour les suivis de classe, car elle doit être mise en place l'année scolaire précédente.

IV - Questions diverses

Réponses apportées par Monsieur le Directeur

1) EPS au FTG

Sport délocalisé au FTG : Plusieurs classes de primaire vont en bus au FTG pour les cours de sports (8 classes concernées au primaire). Ces enfants n'ont pas de récréation car ils partent en bus pendant le temps de récréation. Serait-il possible que les enfants aient quand même un temps de récréation, même en décalé par rapport aux autres classes ? Par ailleurs, le bus part bien souvent vers 8 heures 10 au lieu de 8 heures. Donc, le temps d'arriver à Bockenheim, puis de se changer...cela réduit le temps de sport. Serait-il possible d'avoir un roulement en cours d'année pour que ce ne soit pas toujours les mêmes classes qui aillent au FTG ?

La délocalisation des séances de sport vers le FTG correspond à un besoin de locaux spécifiques, besoin dû à l'évolution positive des effectifs de l'établissement. Nous convenons que cette solution n'est pas confortable mais elle répond au choix de l'école de réserver 2h d'EPS dans l'emploi du temps de toutes les classes d'élémentaire.

Les emplois du temps des classes sont très délicats à mettre en place. Instaurer un roulement est difficilement envisageable. A cause de la répartition des DNL, 9 classes (cycle 3) peuvent être concernées par ce déplacement, actuellement 8 classes doivent y aller ; un roulement n'améliorerait pas la situation de manière significative.

Pour ce qui est d'une récré au retour, les récrés décalées occasionnent de la gêne pour les classes au travail ; et d'autre part, les enfants se sont défoulés en sport et se sont détendus pendant les trajets.

Il s'agit d'un problème connu par l'école et par l'établissement et dont on tient compte dans les projets d'évolution.

2) Sensibilisation contre le harcèlement

Lutte contre le harcèlement : Le Ministère de l'Éducation a lancé en France la première journée contre le harcèlement scolaire, vendredi 5 novembre. Cette campagne doit, d'après le texte officiel, s'adresser prioritairement aux enfants de primaire. A Francfort, le sujet va être discuté cette semaine avec les enfants du collège. Est-il aussi prévu une sensibilisation des enfants du primaire ? Ci-joint le document de la campagne du Ministère. On y parle d'un cahier d'activités pour le primaire et d'outils adaptés à tous les âges. Seront-ils aussi utilisés à Francfort ?

Le harcèlement comme toute forme d'inconfort dans le cadre scolaire m'interpelle et me fait réagir.

La mise en place de l'enseignement de l'éducation morale et civique est une première réponse de l'institution.

La décision de mettre en place un programme spécifique n'a pas été prise au regard de la situation.

Par contre, la vigilance doit être quotidienne.

Un des premiers éléments pour contrer ces agressions est la présence (occupation de l'environnement) des adultes et la confiance que les enfants peuvent et doivent avoir en eux. A l'école, cela se traduit par un quadrillage efficace de la cour et l'apport d'une réponse à chaque demande d'enfant ; A la maison, par un dialogue et une réelle écoute. Certaines pressions sont très difficilement détectables par l'enseignant. Les symptômes d'un malaise peuvent parfois n'être perceptibles qu'à la maison.

Mais attention, il faut réagir vite mais sans oublier que tous les malaises ne sont pas issus d'un harcèlement.

« Le harcèlement est une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. »

En cas de doute, rassurez l'enfant et rencontrez l'enseignant ou les enseignants pour obtenir leur point de vue.

Si les soupçons de harcèlement se renforcent, l'enseignant ou les parents le signalent au directeur du primaire, pour mettre en place une intervention concertée et pertinente.

Concernant le cycle 3, le directeur du primaire va mettre en place d'un conseil d'élèves du cycle 3 qui réunira deux délégués de chaque classe et quelques enseignants, plusieurs fois par an. Chaque réunion sera précédée d'un conseil de classe. Ces deux conseils seront l'occasion d'évoquer les malaises subis ou perçus et donc de faire émerger des prises de conscience.

3) Rencontre parents-professeurs

Réunions parents-professeurs : Serait-il possible de décaler les réunions parents-professeurs du primaire dans l'après-midi, après le temps de classe ? Cela simplifierait l'organisation des parents qui travaillent.

Le déroulement de cette journée « traditionnelle » n'est en effet pas satisfaisant :

- Lourde à organiser par l'établissement, en raison de la garderie,
- Non souhaitée par l'Inspecteur et l'AEFE car elle est prise sur du temps d'enseignement,
- Obligation pour les parents de se libérer et de s'organiser

Pourtant, le dialogue entre parents et enseignants est essentiel pour la scolarité des enfants.

Cette année, l'opération a été reconduite dans sa forme habituelle mais une réflexion va être menée pour convenir d'une forme plus acceptable pour tout le monde.

4) Projets divers

- *Est-il prévu de continuer l'opération torchons / initiatives comme les années précédentes ?*
- *Permis Internet : nous avons contacté AXA France et nous devrions recevoir cette année aussi les kits de formation au permis Internet pour les CM2.*
- *Journée des sciences : cette initiative sera-t-elle renouvelée cette année ? L'année passée, certaines classes ne l'avait pas faite (CE2). Pouvez-vous nous en dire la raison ?*

- Je rencontre cette semaine Mme Lacombe, qui m'apportera des éléments sur l'organisation et la pertinence de l'opération-torchon. Mais l'opération a l'air appréciée des enseignants...
- Le permis internet → très bien, reconduit.
- La journée des sciences est inscrite dans le Projet d'école et crée beaucoup d'émulation au sein de l'équipe enseignante. J'aimerais que ce soit l'occasion de développer la collaboration entre l'école et le collège.
En ce qui concerne l'année dernière, les classes qui n'ont pas participé à la journée de la science, ont tout de même participé à des actions les jours suivants, les actions n'ont pas été concentrées sur une seule journée.

5) Poids des cartables

Poids des cartables : quelles sont les mesures concrètes prises à cette rentrée pour alléger les cartables des enfants ? Nous pourrions proposer à ce sujet une rencontre séparée pour étudier ce problème auquel nous travaillons depuis plusieurs années et finaliser la « Charte du cartable léger » que nous souhaitons envoyer aux parents. Ci-joint le document qui avait été rédigé par l'UPEA à ce sujet.

Les pistes sont à différents niveaux :

- A la maison, les parents doivent suivre le contenu du cartable en fonction de l'emploi du temps hebdomadaire (une journée sans cours d'allemand → les affaires peuvent rester à la maison, idem pour le cahier de poésie...), et éliminer l'inutile : jouets, vieilles feuilles...
- A l'école, le maître peut rappeler ce que les enfants doivent prendre pour les devoirs (sous-entendu, le reste doit rester à l'école). Les classeurs restent en classe, un porte-document sert à transporter les fiches...
On peut encourager les enseignants à ne pas multiplier les supports sans empiéter sur leur liberté pédagogique...

Doubler la collection de livres (1 qui reste à l'école et une qui reste à la maison) ne serait pas pertinent car peu d'exercices à faire à la maison et les leçons sont en principe sur fiche. Par contre possibilité de doubler les trousse, mais une seule trousse de crayons de couleur et de feutres qui peut rester à l'école (sauf besoin particulier)

6) Attente pour la cantine

Bilan sur l'attente à la cantine en ce début d'année

Pas de problème remarquable.

7) Présentation par Monsieur Charmillon de son rapport d'activité concernant la prise en charge des élèves TSA, demandé par l'AEFE.

8) Sécurité (**intervention de Monsieur le Proviseur**)

- Monsieur le Proviseur possède un numéro spécial de la police de Francfort
- Monsieur le Proviseur est en contact avec les Officiers de sécurité du Consulat général de France de Francfort et de l'Ambassade de France à Berlin
- L'aspect sécurité n'a pas été pris en considération par l'architecte lors de la construction de l'établissement.
- Une expertise a été commandée à une entreprise privée pour obtenir un diagnostic en ce qui concerne la sécurité de l'établissement.
- Les parents qui se trouvent dans l'établissement alors qu'ils n'ont rien à y faire et ceux qui stationnent sauvagement aux abords de l'établissement doivent se résoudre à ne plus le faire dans le but d'aider le personnel de l'établissement.

9) Poux

Les enseignantes de maternelle se demandent s'il est possible d'obtenir une exclusion d'un élève qui a des poux depuis plusieurs semaines sans que les parents ne fassent le nécessaire (jusqu'à l'obtention d'un certificat médical par exemple).

Personne n'a la réponse à ce jour. Il faut donc rechercher ce qu'il est possible de faire dans ce cas précis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h40.

Président du Conseil d'Ecole

Jean-Marc Brun

Secrétaire de séance

Maxence Berjeau